

L'ESRI en 3 mn chrono du 8 au 21 mai 2023

A la Une

Commission européenne : démission de Mariya Gabriel. « *La Commissaire Mariya Gabriel m'a informée qu'elle doit être présentée aujourd'hui au président de la République de Bulgarie pour recevoir le mandat institutionnel de former un gouvernement et a présenté sa démission en tant que membre du Collège des Commissaires* », [annonce, lundi 15 mai 2023, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen](#), qui accepte cette démission. Margrethe Vestager et Margaritis Schinas sont chargés de superviser son portefeuille qui couvre l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse.

Politique universitaire

Effectifs étudiants (1) : hausse globale prévue de 0,5 % à la rentrée 2023. Cela représenterait 14 800 inscriptions supplémentaires (14 000 recensées en 2022), contre 45 600 à la rentrée 2021, selon une [note d'avril 2023](#) du Sies-MESR. Le nombre d'inscrits en écoles de commerce devrait poursuivre sa hausse (+ 2,6 %) tandis que les établissements d'enseignement universitaire privés verraient leur effectif croître de 5,2 %.

Effectifs étudiants (2) : baisse et stabilité dans les universités en 2023. Il y aurait 3 300 étudiants en universités (- 0,2 %), dont 12 200 de moins en cursus licence (- 1,2 %) mais 8 400 de plus en cursus master (+ 1,4 %). A l'horizon 2031, [le Sies-MESR estime](#) que les effectifs de la plupart des filières de l'université publique resteraient stables, sauf dans les filières de sciences et sciences économiques, qui perdraient « *respectivement 18 000 et 29 000 étudiants (soit -9,3 % et -23,2 %)* », en raison du « *remplacement des licences professionnelles par les BUT* ». Des hausses seraient néanmoins à prévoir en médecine (+10,3 %), et en Staps (+11,4 %).

Politique de site

Université Grenoble Alpes : avis favorable du HCERES à la sortie d'EPE au 1^{er} janvier 2024. « De l'[avis](#) du comité, le projet de statuts proposé par l'UGA pour ce grand établissement est bien adapté à cette transformation. De ce fait, cette sortie pourrait s'effectuer dès le 1^{er} janvier 2024. »

Orléans. En séance le 16 mai 2023, le Cneser a adopté une délibération concernant l'accréditation de l'université d'Orléans à délivrer le diplôme de 1^{er} cycle de médecine.

Écoles d'Architecture. [Dans un rapport publié le 15 mai 2023](#), le député Alexandre Holroyd (Renaissance, Français établis hors de France), propose de « *rénover les conditions d'exercice de la tutelle* », de majorer la subvention pour les Ensa qui arriveraient à mobiliser des ressources propres, ou encore d'encourager la participation de ces écoles aux établissements

publics expérimentaux. Cette publication intervient alors que la mobilisation se poursuit dans les Ensa et que des états généraux doivent se tenir du 24 au 26 mai à Paris

Formations

Parcoursup 2023 : 917 000 candidats ont confirmé au moins un vœu. [Selon le MESR](#), les plus nombreux sont les lycéens préparant le baccalauréat français (scolarisés en France et à l'étranger) en progression de 1,1 %. Pour les 163 000 étudiants qui souhaitent se réorienter en 1^{ère} année ou qui formulent des vœux par précaution en attendant leurs résultats de fin d'année, il y a une forte baisse (- 12,1 %). S'agissant des formations en apprentissage, 210 000 candidats ont déjà confirmé plus de 1,1 million de vœux pour ces formations.

Master et école d'avocats. Le [« projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de la Justice 2023-2027 »](#), déposé devant le Sénat le 3 mai 2023, acte que le « *niveau de qualification requis pour accéder à la profession d'avocat sera relevé au niveau master* ». Le terme « maîtrise » sera supprimé de la loi de décembre 1971 pour être remplacé par « master », si le projet de loi est voté. Cette réforme n'aurait qu'un « *impact limité puisque plus de 9 élèves avocats sur 10 sont déjà titulaires du master en droit* », indique l'étude d'impact.

Master et hiérarchisation des vœux à Panthéon-Assas. Le TA de Paris a rejeté, dans une ordonnance du 11 mai 2023, le référé-suspension déposé par deux associations contre la décision de Panthéon-Assas de demander aux candidats à l'entrée en master de hiérarchiser leurs vœux. Pour le juge des référés, « *aucun des moyens soulevés par les requérantes n'est propre en l'état de l'instruction à faire naître un doute sérieux quant à la légalité des décisions qu'elles contestent* ».

Profession infirmière (1) : taux d'abandon. [Une étude de la Drees](#) indique qu'en 2021 10 % des étudiants ont abandonné leurs études en 1^{ère} année de formation. Si depuis 2019 le nombre d'étudiants en première année de formation d'infirmier progresse fortement pour atteindre près de 35 500 en 2021, le nombre annuel de diplômés a baissé de 7 % entre 2010 et 2021.

Profession infirmière (2) : qualité de vie étudiante. Une [étude publiée par l'Igas et l'IGESR](#) rapporte plusieurs travaux mettant en avant la dégradation de la santé mentale et financière des étudiantes, ainsi que les difficultés qu'elles rencontrent à avoir accès à leur référent pédagogique, en raison de la charge de travail de ces derniers, de l'augmentation des étudiants en formation et de l'absentéisme dans les hôpitaux.

Industrie verte (1) : « plus de 15 000 nouvelles places de formation » annoncées. « *Nous allons poursuivre la réforme des filières courtes dans l'enseignement supérieur, le rapprochement entre nos universités et le monde de l'entreprise* », [annonce E. Macron alors qu'un projet de loi sur l'industrie verte](#) sera présenté en conseil des ministres. « *700 M€ seront engagés dans les prochains mois pour accélérer la formation aux métiers d'avenir et faire évoluer la carte des formations* », indique l'Élysée.

Industrie verte (2) : 50 000 ingénieurs diplômés par an d'ici la fin du quinquennat. [Le projet de loi 'Industrie verte'](#) vise à « *faire de la France la championne de l'industrie verte en Europe* » selon le [dossier de presse](#). Il cite parmi les enjeux, celui de former plus d'ingénieurs et de techniciens en augmentant les effectifs des écoles d'ingénieurs sous la tutelle de Bercy et en créant des places supplémentaires dans les cursus scientifiques.

Recherche

Recherche et innovation en santé (1). Lors d'un déplacement à l'Institut Curie, [E. Macron estime](#) que « *face à la logique de silo, le moment est venu de travailler à une recherche biomédicale plus unifiée* » et précise que des concertations seront menées « *pour aboutir à un plan d'action dans les six mois* ». Il appelle enfin à « *continuer à renforcer l'Inserm* ». « *Les 12 IHU et 4 bioclusters lauréats sont la démonstration qu'il est hors d'âge d'opposer public et privé et de sommer les gens de choisir entre recherche fondamentale et technologique* », déclare E. Macron.

Recherche et innovation en santé (2). [Ces 12 nouveaux IHU et 4 nouveaux bioclusters](#), dans le cadre de France 2030, visent à renforcer la recherche et « *réduire le clivage entre recherche et soins* ». Sur les 12 nouveaux IHU, 5 reçoivent entre 30 et 40 M€, 5 ont 20 M€, et 2 ont 5 M€ et bénéficieront de 5 M€ en plus selon l'évolution du projet. Par ailleurs, 100 M€ supplémentaires sont investis sur 16 infrastructures nationales en biologie et santé et un AAP 'chaires d'excellence en biologie/santé' sera lancé prochainement.

Publications scientifiques en SHS. [Cairn.info](#) et l'Assemblée nationale s'associent pour permettre un accès « *large et aisé* » aux revues de sciences humaines et sociales pour l'ensemble des députés, des députées et des personnels de l'institution. Cette disposition fait suite à une mesure similaire au Sénat, pour « *mieux relier travaux parlementaires et les sciences humaines et sociales* ».

Valorisation et innovation

Baromètre EY 2023 de l'innovation. « *Avec 144 projets de centres de R&D accueillis (+ 8 %), la France réalise l'une des plus belles progressions en Europe et creuse encore l'écart avec l'Allemagne* », annonce le [Baromètre Ernst & Young de l'attractivité 2023](#) intitulé 'la France devant, malgré tout'.

Europe et international

G7 des ministres de la science et de la technologie. [Ils/elles affirment](#) leur « *attachement aux valeurs communes que sont la démocratie, l'État de droit, l'ouverture et le respect de la liberté et des droits de l'Homme, ainsi que l'importance de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de l'accessibilité, y compris l'égalité entre les sexes, dans la recherche et le développement (R&D).* »

Mobilité des étudiants : la France en tête. En 2022-2023, la France reste en tête des pays européens facilitant la mobilité des étudiants [selon le tableau de bord Eurydice](#). La France remplit la plupart des critères, qu'il s'agisse de la portabilité des bourses ou de la

reconnaissance des crédits validés à l'étranger. La mobilité étudiante « *n'a pas été au cœur des politiques menées par la plupart des pays européens au cours des six dernières années* », avec un tiers des systèmes d'enseignement supérieur européens dont la situation n'a pas évolué depuis 2015.

Réforme européenne de l'évaluation de la recherche. [Les universités de recherche de la Leru et leurs associées est-européennes de CE7](#) appellent les gouvernements à des consultations nationales tripartites « *avec les acteurs de la recherche et les agences de financement de la recherche de leur pays, afin de discuter des obstacles potentiels à la réforme au niveau national ou régional* ».

ERC Proof of concept : 66 projets sélectionnés. [Doté d'un total de 10 M€](#), cet appel concerne des chercheurs travaillant dans 16 pays : Royaume-Uni (12), Allemagne (9), Espagne (8), France (6), Italie (6), Belgique (4), Israël (4), Pays-Bas (4), Danemark (3), Norvège (2), Suède (2) et Autriche (2). 6 chercheurs français recevront ces subventions, d'une valeur de 150 000 € chacune, pour explorer le potentiel commercial ou sociétal des résultats de leurs projets de recherche : 3 ont pour rattachement principal le CNRS, 2 l'Inserm et une le CEA.

Gouvernance des universités suédoises. Selon le [Times higher education](#), le gouvernement suédois entend raccourcir le mandat des membres externes des CA des universités de trois ans à 17 mois pour pouvoir y nommer directement des experts en sécurité dans l'optique de lutter contre l'ingérence étrangère dans les universités. Cette mesure rompt un « *équilibre délicat* » entre l'autonomie académique et la supervision des universités, s'inquiète la [Guilde des universités de recherche](#) qui exprime son soutien à [une contestation unanime des recteurs suédois](#). De son côté, [France Universités exprime sa préoccupation](#).

Étudiants

Simplification. À l'issue du [7^{ème} comité interministériel de la transformation publique](#), le gouvernement s'engage à faciliter les démarches administratives au moment du passage au statut d'étudiant. Il compte achever le déploiement de 'Services publics+', programme de collecte des « *indicateurs de qualité de service et de satisfaction des usagers* », « *notamment dans les hôpitaux et les établissements d'enseignement publics* ».

Personnels

Cneser disciplinaire. Le CSA ministériel (Comité social d'administration) a voté contre le projet de décret visant à réformer le Cneser disciplinaire, le 11 mai 2023, avec 8 voix contre (CGT, FSU, FO et Sud), 4 voix pour (Unsa) et 3 abstentions (Sgen-CFDT). Le texte doit entrer en vigueur dès l'installation de l'instance renouvelée, à l'issue des élections prévues du 12 au 15 juin 2023.

Mesures RH de la LPR : syndicats inquiets, le MESR se veut « rassurant ». Le MESR a présenté le bilan 2021-2022 des mesures RH de la LPR lors de la 3^{ème} réunion du comité de suivi, se voulant « *rassurant* » malgré « *le contexte budgétaire tendu* ». La mise en place dans les prochaines semaines de deux groupes de travail sur les Prag-PRCE et sur l'indemnitaire des Biatss a par ailleurs été annoncée. De son côté, [France universités appelle](#) à « *accélérer sur les*

mesures RH de la LPR » et se dit prête à toute concertation sur « la mise en place d'un statut des enseignants du supérieur ».

VSS à Inrae. À la suite du signalement, en octobre, d'un dépôt de plainte envers Fabrice Marty, directeur général délégué aux ressources d'Inrae, de la part d'un ancien agent, pour une « *agression sexuelle qui aurait été commise en réunion publique en septembre 2019* », le PDG de l'organisme a « *demandé une enquête administrative à l'IGÉSR en octobre 2022* ». Philippe Mauguin suit les recommandations de la mission et a mis fin au mandat de Fabrice Marty, qui a cessé d'exercer ses fonctions le 4 mai 2023.

Divers

Université Grenoble Alpes et écriture inclusive. Dans sa [décision](#) n° 2005367 du 11 mai 2023, le tribunal administratif de Grenoble annule « *la délibération du 16 juillet 2020 du CA de l'université Grenoble-Alpes approuvant les articles 2 à 15, 17 et 18 des statuts du service des langues en tant que ces articles sont rédigés en écriture 'inclusive'* ». Le TA avait été saisi par un professeur agrégé d'anglais de l'établissement qui soutenait que la rédaction des statuts en langue inclusive « *contrevient* » notamment « *à l'objectif constitutionnel de clarté et d'intelligibilité de la norme* » (article 2 de la Constitution).

Contrats santé dans les ministères. Lors du premier comité de suivi de l'accord interministériel de janvier 2022 sur la [protection sociale complémentaire en santé des agents de l'État](#), la DGAFP a annoncé que l'entrée en vigueur des contrats en santé se fera à partir du 1^{er} janvier 2025 et non du 1^{er} janvier 2024 comme prévu. Il s'agit de laisser plus de temps aux ministères dont les négociations ont pris du retard. Tous basculeront en janvier 2025.

Les personnes de l'ESRI

Allemagne : Walter Rosenthal président de la HRK. Président de l'université d'Iéna, il est vice-président de la HRK en charge de la recherche, des carrières scientifiques et du transfert. Son mandat court jusqu'au 31 juillet 2026.

Leru : Linda Doyle élue présidente. Doyenne du Trinity College de Dublin, professeure d'ingénierie et d'arts, elle succède à Yves Flückiger, dont le mandat de recteur de l'Université de Genève s'achève cette année.

Rennes-II : Vincent Gouëset élu président. Il recueille 24 voix, contre 11 voix pour Corinne Delon-Desmoulin.

Grand Est : Sébastien Descotes-Genon nommé Drari. Directeur adjoint du laboratoire de physique des deux infinis Irène Joliot-Curie à Orsay, il succède à Jacques Lallement, nommé en novembre 2021, et qui est devenu au 1^{er} janvier directeur de projet 'contrat triennal Strasbourg capitale européenne' auprès de la préfète de région.

Rennes SB : Thomas Froehlicher quitte la direction de l'école. Il dirigeait Rennes school of business depuis janvier 2018. Jean Audouard, qui a dirigé l'ESCE (École supérieure du commerce extérieur) pendant plus de dix ans, lui succédera de façon transitoire.

IRD : Gilles Pecassou nommé directeur général délégué. Diplomate, en charge de l'équipe interministérielle de l'Envoyé spécial pour le Sahel, il remplace Corinne Brunon-Meunier, nommée en mars 2020 et qui a fait valoir ses droits à la retraite.

IRD : Muriel Mambrini-Doudet nommée directrice de la mission d'évaluation et de programmation de la recherche. Elle a été directrice de l'IHEST et directrice de l'école doctorale Frontière de l'innovation en recherche et éducation (Université Paris Cité, Paris Sciences et Lettres, Learning Planet Institute).

Crous de Montpellier Occitanie : Sandrine Cloarec, nouvelle directrice générale. Directrice générale du Crous de Reims, elle succède à Pierre Richter, parti à la retraite le 28 avril 2023.